

RALLYE-SCARDON

Fondé en 1888 par M. Ernest Levoir au Plouy-Domqueur (Somme), le Rallye-Scardon se composait de trente chiens d'Artois, dont les origines étaient établies par des pedigrees remontant à 1850.

L'Équipage portait la tenue : bleu de roi, parements et revers de velours bleu, bouton représentant une tête de lièvre, avec la devise : « Chasse droit, briquet d'Artois. »

M. Levoir chassait le lièvre au Plouy et à Oissy (Somme), où il couplait ses chiens avec ceux de même race, appartenant à son ami M. Dottin.

Lorsque la chasse à courre du lièvre fut fermée, dans la Somme, en même temps que la chasse à tir, le comte Adrien de Haute-cloque offrit ses chevreuils à Belloy-Saint-Léonard (Somme) à son ami Levoir.

Mais les chiens d'Artois, très chasseurs, n'avaient aucune aptitude à garder change dans des bois très vifs en animaux.

En 1914, à la déclaration de guerre, M. E. Levoir envoya ses chiens chez Albert Mallart, à côté du Plouy, à Barly.

Mallart, marchand de chiens et éleveur, était aussi un veneur. Il élevait lui-même des chiens d'Artois.

Des Officiers Anglais, ayant fait cadeau à M. Levoir d'une meute de douze harriers gris du Somerset, chiens de grande origine, qu'ils avaient amenés en France pour se distraire en chassant le lièvre entre deux combats et que l'autorité militaire ne leur permit pas de conserver, ces harriers allèrent rejoindre les artésiens chez Mallart. Il en fit des croisements heureux avec des chiens d'Artois.

En 1915, quand la chasse fut autorisée, Mallart, qui avait au chenil cent chiens de toutes races, invitait à ses laisser-courre de lièvres dans la plaine de Barly, les militaires cantonnés dans les environs.

A cette relation écrite par le comte Guy de Hauteclocque, qu'il nous soit permis d'ajouter un petit souvenir personnel.

« En 1915, le 27^e Régiment de Dragons, sous l'étendard duquel j'avais l'honneur de servir, vint cantonner dans la région d'Auxy-le-Château.

» Aussitôt avec cinq ou six de mes camarades, dont le charmant François Gérard, trop tôt, hélas ! enlevé à notre affection, nous décidons d'enthousiasme d'aller suivre les pensionnaires de Mallart : ses fameux harriers gris du Somerset et ses chiens d'Artois aux belles gorges, dont la réputation est déjà parvenue jusqu'ici.

» De nos cantonnements à Barly, l'étape sera longue, mais qu'importe ! quand l'aubaine nous est offerte de pouvoir chasser à courre entre deux séjours aux tranchées.

» La seule question qui nous préoccupe en cette période d'alertes brusques : trouver nos chevaux frais en rendez-vous, sans que leur absence du cantonnement excédât la journée, est bientôt résolue comme il suit.

» De bon matin, ils partiront en main, conduits par nos ordon-

nances, ceux-ci montés sur de vigoureux suppléants éventuels, puis, grâce aux bidets à deux fins, providence du ravitaillement, nous rejoindrons dans des carrioles, chargées de foin, d'avoine, de nos selles allégées de leur paquetage, sans oublier, comme il va de soi, un solide « harnois de gueule », corollaire toujours obligé de ces joyeuses circonstances.

» Ceci fit qu'aux jours bénis où nous eûmes la chance de courre le lièvre à Barly, les écuries de Mallart hébergeaient quelques très bons chevaux capables de relayer les nôtres et, d'autres encore, destinés à nous ramener grand train au cantonnement.

» Cas étrange, chez un Officier de Cavalerie, certain Général de brigade, avait la chasse à courre en horreur et voyait de très mauvais œil ces déplacements cynégétiques, ayant précisément pour terminus les alentours de son P. C.

» Il n'avait encore rien dit, mais le moindre incident fâcheux lui eût fourni l'occasion de supprimer, d'un trait de plume, la plus saine de nos distractions.

» Par contre, chose très normale chez la fille d'un grand éleveur doublé d'un enragé veneur, la petite Simone Mallart, âgée de quinze ou seize ans à peine, mais déjà intrépide amazone, aimait passionnément la chasse à courre, surtout quand elle pouvait suivre à cheval.

» Hélas ! pour le moment, les réquisitions successives lui avaient enlevé jusqu'à sa dernière monture, n'en laissant tout juste qu'une, au service exclusif de son Père.

» Or, un jour que nous chassions, la tentation fut trop forte. Sans en rien dire à personne et tandis que les ordonnances casaient la croûte à l'auberge, Simone choisit un cheval à sa convenance, le selle, le bride, grimpe dessus et, ses cheveux blonds

flottant au vent, vient nous rejoindre à plein galop dans la campagne ensoleillée.

» Précisément ce clair soleil incite le Général à faire une petite promenade.

» Tout à coup, on le voit arriver, longeant la droite d'un boqueteau, tandis que la blonde cavalière vient à nous de l'autre côté.

» J'examine son cheval et constate avec stupeur... que c'est celui de mon ordonnance.

» Ah ! mes aïeux ! si le Général s'aperçoit du pot aux roses, je vais en être pour quinze jours d'arrêts.

» Le terrible Officier Supérieur soupçonnerait-il quelque chose ? Que vient-il faire par ici ? lui qui déteste la chasse !

» Hop-là ! Simone, sautez de cheval et cachez-vous dans ces buissons. Vite ! vite ! le Général arrive, il va vous fourrer en prison.

» En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire la petite espiègle dégringole, court s'aplatir dans le boqueteau, tandis que, ventre à terre, j'emmène son cheval par la bride.

» A peine ai-je disparu derrière la corne du boqueteau que le Général débouche à l'autre et une partie de cache-cache, dont dépendent quinze jours d'arrêts, plus l'interdiction de chasser, s'engage à mon grand effroi.

» Heureusement, mes camarades, qui se sont aperçus du danger, se liguent pour le conjurer.

» Échelonnés autour du petit bois, où lièvre et chiens viennent de rentrer, chacun m'avertit au passage.

» Au trop, mon vieux, le Général trotte.

» Au galop ! Au galop ! Il galope.

» A la charge ! il prend un canter.

» Je n'avais plus un poil de sec quand, enfin, François Gérard, qui savait s'exprimer en anglais aussi bien qu'en français précis, lança ce cri libérateur :

» Stop ! le Général f..t le camp... !

» Lorsqu'il eut bien « f..tu le camp », Mallart me fit mille excuses et déjà grondait sa fille, toujours cachée dans le boqueteau, quand, tout à coup, la petite espiègle, sûre de se faire pardonner, apparut toute souriante avec le lièvre que les chiens venaient de prendre à côté d'elle, sans que le Général, oh ! quelle honte ! mais grands dieux ! quelle veine aussi ! ne s'en soit seulement douté. »

*
* *

M. Ernest Levoir étant mort à la fin de la guerre, son fils M. Jean Levoir reprit l'Équipage et chassa lièvre au Plouy. Continuant la tradition, il vint chaque année à Belloy-Saint-Léonard, chez le comte A. de Hauteclocque, pour y chasser chevreuil.

En 1924, le comte Guy de Hauteclocque, ayant quitté l'armée, vint habiter chez son Père à Belloy-Saint-Léonard et devint l'associé de M. Jean Levoir.

A cette époque, l'apport de sang anglais, fait par le croisement avec les harriers gris, était épuisé. D'autres croisements, avec des artésiens-normands, ne réussirent qu'à alourdir le type et à ruiner la santé des chiens, qui ne pouvaient pas finir un animal, étaient trop collés à la voie, pas assez requérants et incapables de garder change.

Une retrempe fut essayée avec des beagles-harriers du chenil de Fleurus, à M. Grandin de l'Éprevier. Elle ne réussit pas.

M. Jean Levoir, se désintéressant de plus en plus de la chasse

à courre, à cause de sa surdité, le comte Guy de Hauteclocque reprit l'Équipage, d'accord avec son Père, et conserva la tenue et le bouton anciens.

En 1932, les derniers artésiens furent vendus et l'Équipage, renonçant à chasser le lièvre, quitta définitivement le Plouy pour s'installer à Belloy-Saint-Léonard, où il se trouve depuis lors, ne chassant plus que le chevreuil et un sanglier à l'occasion.

Il fut remonté en bâtards poitevins et saintongeais de bonnes et diverses origines, et maintenu par l'élevage à l'effectif d'une trentaine de chiens.

Avec les bâtards, les prises augmentèrent chaque année. Du 1^{er} janvier au 31 mars 1936, en vingt-trois chasses, le Rallye-Scardon prit quatorze chevreuils et trois sangliers, découpant vingt à vingt-cinq chiens sous le fouet de Marcel Bertrix dit « La Brisée », piqueux de l'Équipage depuis sept ans.

Le pays où chasse le Rallye-Scardon est formé d'une succession de vallées sèches, en cultures, séparées par des crêtes couronnées de boqueteaux. La chasse y est facile à suivre, le terrain excellent pour les chevaux et le coup d'œil ravissant pendant les nombreux débuchés.

Le morcellement de la propriété interdit malheureusement de chasser à courre à Belloy avant la fermeture de la chasse à tir, les petites remises qui constellent la plaine permettant trop d'embuscades aux *fusillots*.

Heureusement, le vicomte de Chabot-Tramecourt offre chaque année à l'Équipage un déplacement d'un mois en décembre dans son bois de Lignereuil (Pas-de-Calais). Les chiens peuvent s'y mettre en condition avant de chasser trois mois à Belloy.

Composition de l'Équipage :

Maître d'Équipage : comte Guy de Hauteclocque.

Boutons : comte A. de Hauteclocque, comte Philippe de Hauteclocque, comte et comtesse Jacques de Baynast, M^{lle} de Waziers, M. Louis de Becquincourt, M. Claude de Beaufort.

De nombreux amis et voisins suivent les chasses à cheval et en auto.

UN « BAT-L'EAU » PEU BANAL AU RALLYE-SCARDON

Le 29 février 1936, un magnifique broquart, lancé à midi au bois de Guibermesnil, débuche aussitôt, va au bois de Brocourt, en revient et entre dans les jardins du village de Guibermesnil, où il est relancé.

L'animal retourne à son attaque et bat au change.

Bien maintenu, il reprend sa voie chassée, retourne au bois de Brocourt, puis dans les jardins de Guibermesnil en s'accompagnant d'une chèvre.

Déhardé et relancé, il monte aux haies de Bezencourt et rentre au bois de Guibermesnil, où il ruse.

Sortant du bois par une route, il entre dans le parc, puis dans les parterres du château de Bezencourt, appartenant aux du Passage.

Il suit les haies des parterres jusqu'à une grande mare, sur les bords de laquelle les chiens tombent en défaut.

Voyant le broquart couché dans la mare, d'où sa superbe tête en velours émerge seule, on veut le faire relancer par les chiens. Mais, à cause des berges escarpées et couvertes de broussailles, les chiens ne voient pas l'animal et ne veulent pas sauter à l'eau.

Au moyen d'un nœud coulant fait avec une longe et passé dans ses bois, on sort le chevreuil de la mare et on le place debout sur le pré, où il est lâché.

Mais l'animal, complètement forcé, ne peut faire que quelques pas et s'arrête. Au lieu de le porter bas, les chiens, qui viennent de prendre dix chevreuils, dont sept de suite, se mettent au ferme autour du chevreuil et l'aboient comme un sanglier. Un chien, plus hardi, vient flairer le chevreuil et le lèche sans le mordre. Finalement le pauvre animal se couche et doit être servi au couteau. Aussitôt que le sang coule, les chiens se précipitent sur leur broquart.

De nombreuses photographies fixèrent les épisodes de ce « bat-l'eau » curieux.

Il est probable que le broquart étant forcé, couvert de vase et refroidi, les chiens ne reconnaissaient pas l'odeur de leur gibier de prédilection et, se méfiant, n'osaient toucher à un animal qu'ils ne jugeaient sans doute pas comestible.